

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Depuis le vendredi 4 juillet, nous avons rencontré un problème technique indépendant de notre volonté, qui a interrompu l'envoi des newsletters. Ce problème étant désormais résolu, nous sommes très heureux de pouvoir vous transmettre à nouveau cette newsletter.

Comme chaque année, les envois seront interrompus pour une pause estivale 🌞 . La prochaine newsletter sera envoyée le 29 août.

Nous vous prions d'accepter toutes nos excuses et vous remercions de votre compréhension.

Aménagement éphémère

Vous l'avez certainement remarqué : la place de la Mairie a changé !

Depuis début juillet, fanions, mobilier urbain, jeux au sol et frigidivres viennent agrémenter la place pour vous permettre de visualiser le projet de **renaturation** de la place de la Mairie, qui débutera prochainement.

Cette étape permet de tester des idées et de récolter vos avis tout l'été, afin d'enrichir le projet définitif.

L'aménagement de la place de la Mairie consistera à :

- 🌳 Conserver les arbres et les murets
- 💧 Désimperméabiliser une grande partie de l'enrobé
- 🎨 Créer un espace de convivialité et de bien-être
- 🚗 Réorganiser le stationnement

Des questions ou des suggestions ? N'hésitez pas à contacter M. Jean-Luc Thibaudeau (R.Access), le référent du projet, au 06 66 26 56 31.

Foire mensuelle

Nous vous rappelons que la foire mensuelle a lieu tous les premiers mardis du mois. La prochaine se tiendra le **mardi 5 août (matin)**, sur la place de la Mairie.

En raison de l'aménagement éphémère, le stationnement des marchands sera décalé et délimité par des ganivelles. Nous vous invitons à bien respecter l'arrêté

d'interdiction de stationner, sur une partie de la place, les jours de Foire.
Nous vous remercions de votre compréhension.

[Une nouvelle liaison douce entre la place des Papillons et l'avenue du Moulin](#)

Dans le cadre des travaux de la place de la Mairie, la Commune, en lien avec le CAUE, envisage un aménagement temporaire de la prairie des Papillons.

Objectifs → **Sécuriser les piétons**, et notamment les enfants de l'école St André et de l'accueil de loisirs, grâce à une liaison douce évitant la zone de chantier.

C'est pourquoi un petit chemin a été créé : il emprunte la ruelle située derrière la maison de santé et relie la place des Papillons à l'avenue du Moulin. **N'hésitez pas, empruntez-le !**

D'autre part, lorsque les travaux de la maison de santé seront terminés, nous envisageons également de réorganiser le stationnement pour un usage plus clair et plus sécurisé.

[Collecte de textile : perturbations](#)

La filière Textiles, Linge et Chaussures connaît actuellement une crise majeure, impactant les acteurs du réemploi et du recyclage de ces produits en fin de vie. Depuis le 15 juillet 2025, l'opérateur Le Relais avait suspendu ses activités en raison de difficultés de financement. Grâce à la mobilisation des collectivités et des partenaires, la situation évolue favorablement. Le Relais a annoncé une reprise progressive de ses tournées.

👉 Afin de permettre une reprise des collectes dans les meilleures conditions, il est conseillé d'attendre au **minimum début août** avant de déposer de nouveau dans les bornes textiles.

Nous vous rappelons également qu'il est **strictement interdit** de déposer vos sacs de textiles au pied des bornes si celles-ci sont pleines. Il en va de même pour les autres bornes de tri des déchets (verres, journaux, etc.) : **vous êtes responsable de vos déchets**. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € !

[Randonnée semi-nocturne : mardi 12 août](#)

La Commune de Bournezeau et la Communauté de Communes de Pays de Chantonay vous invitent pour une balade d'environ 6 km à la découverte de Saint Vincent Puymaufrais, son patrimoine et ses paysages.

Rendez-vous le **mardi 12 août 2025**.

👉 Départ à 20h de la place de l'Eglise à Saint Vincent Puymaufrais.

Prévoir votre gobelet.

Gratuit - Sans réservation

[Balade de voitures et motos anciennes](#)

Le Comité des Fêtes de Sainte Florence et l'Association AMRS vous informent qu'ils organisent la 7ème édition du rassemblement de voitures et motos anciennes (de 1955 à 1990), le **dimanche matin 27 juillet 2025**.

A cette occasion, une balade sur les routes vendéennes est prévue, avec une traversée de Bournezeau vers 8h25.

POUR RAPPEL

[🕒 Horaires d'ouverture de la mairie pendant la période estivale](#)

Depuis le 7 juillet et jusqu'au vendredi 22 août, la Mairie est ouverte uniquement les matins, de 8h30 à 12h30 et fermée les après-midis. Reprise des horaires habituels le

lundi 25 août 2025.

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Travaux d'adaptation du réseau

A compter du mois de juillet 2025, GRDF réalisera des travaux de pose de canalisations destinés à adapter le réseau de distribution pour accueillir le gaz renouvelable produit localement.

L'ensemble de ces travaux a une **durée estimative de 7 mois**.

Les équipes de l'entreprise de travaux mandatée "GT Vendée" commenceront les opérations de préparation du chantier courant juillet 2025.

Afin de réduire les impacts du chantier, des mesures seront mises en œuvre afin de faciliter la circulation des riverains et des automobilistes.

Merci pour votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée du chantier.

→ *Informations complémentaires et tracé de travaux*  *en cliquant ici* : <https://sites.grdf.fr/web/travauxgrdf/chantonnay-bournezeau-la-reorthe-et-saint-jean-d-hermine>

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune* [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



12/08/2025

Balade semi-nocturne

Partez pour une balade d'environ 6 km pour découvrir Saint Vincent Puymaufrais, son patrimoine et ses paysages



01/09/2025

Reprise des cours de gym

Gym Volontaire Bournezeau : Saison 2025/2026

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires de la Mairie pendant la période estivale

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025, la Mairie sera ouverte uniquement les matins, de 8h30 à 12h30 et fermée les après-midis. Reprise des horaires habituels le lundi 25 août 2025. Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.